

Tobie pour leur extraordinaire charité ? En première ligne, pour ce qui est du père, la profonde estime de tous et une grande réputation auprès du roi lui-même ; plus une fortune immense, qui le met à même de prêter sans intérêts, comme pour Gabelus par exemple, à qui il fit l'avance de 10 talents d'argent, c'est-à-dire environ 60,000 francs de notre monnaie ; de plus, quand l'épreuve vient fondre sur lui, un ange descend du ciel pour lui prêter secours ; le fils fait un mariage où l'on voit toutes les bénédictions ; le père recouvre la vue d'une manière miraculeuse, après être resté aveugle, durant quatre ans ; enfin, après cette délivrance, nous voyons Tobie comblé d'une série de grâces durant quarante deux ans, faire une mort enviable, la mort des prédestinés. L'Esprit-Saint nous dit de lui : " Et le reste de sa vie il le passa dans la joie, et moyennant un grand progrès dans la crainte de Dieu, il mourut en paix. "

Son fils, appelé Tobie comme son père et comme lui rempli de compassion et de charité envers le prochain, hérita des mêmes bénédictions. En effet, après avoir narré la vie de ce digne fils d'un saint homme, le Livre Sacré s'exprime en ces termes : " *Il vit les enfants de ses enfants jusqu'à la cinquième génération. Ayant vécu quatre-vingt-dix-neuf ans, il mourut dans la crainte de Dieu, on l'ensevelit avec la joie que porte avec elle la mort des amis de Dieu ; c'est que les funérailles d'un saint sont une fête et un triomphe.* " Et ces bénédictions ne furent point restreintes aux deux charitables patriarches ; elles se répandirent sur leur postérité, a témoignage de l'Esprit Saint lui-même, qui fait dire à l'écrivain sacré, à la fin du livre de Tobie : " Or, toute sa parenté et tous ses descendants persévérèrent dans une vie et dans des œuvres saintes, au point qu'ils furent aimés de Dieu et des hommes et de tous les habitants du pays. "

L'on remarquera que l'histoire du saint homme Job et celle des deux Tobie, semblent avoir été proposées par l'Esprit-Saint aux méditations de l'humanité entière dans un dessein évident : persuader aux hommes que celui qui fait miséricorde trouvera miséricorde, que Dieu use à notre égard de la mesure dont nous nous servons à l'égard des malheureux, enfin, que, selon la parole du prophète royal, " Bienheureux celui qui porte ses soins sur l'indigent et le pauvre ; au jour mauvais, (au jour de la calamité et de l'affliction), le Seigneur le délivrera. "

—Extrait du *Bulletin Salésien*.

## NOTES DIVERSES

NOUVELLES D'OTTAWA :—Bénédiction du monastère des Capucins.—Dimanche, 1er

l'Eucharistie. " Il traita avec toute l'habileté et toute la sagacité d'un profond théologien ce sujet qui est considéré comme un des plus difficiles par les docteurs en droit divin. Aussi, de toutes parts, au sortir de l'église, chacun parlait élogieusement de la conférence qui avait été si bien rendue. L'abbé Deguire, bien que déjà connu comme théologien très versé dans les sciences divines s'est surpassé dimanche au soir, et sa parole persuasive a stimulé des sentiments d'amour pour l'Eucharistie dans les cœurs des auditeurs.

CHAPELLE DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.—La nouvelle chapelle du séminaire de Québec s'élève sur le même site de l'ancienne qui a été détruite par le feu en 1888. C'est le même lieu où l'église a existé depuis 1753, où reposent depuis 1878 les restes transférés de Mgr de Laval, où se trouvent les dépouilles du plus grand nombre des prêtres qui ont travaillé à l'œuvre du séminaire, où tous les anciens élèves du séminaire ont prié, où ils aiment à venir prier de temps en temps, et qui réveille en eux tant de souvenirs pieux et agréables, au lieu enfin où un si grand nombre de prêtres ont dit leur première messe et où ils sont heureux de venir de temps en temps y célébrer le saint sacrifice.

De 1764 à 1773 l'ancienne chapelle servit d'église paroissiale, parce que la cathédrale avait été détruite pendant le siège de Québec. La chapelle du séminaire avait aussi considérablement souffert et sa réparation demanda plusieurs années. Dans l'intervalle, c'est-à-dire de 1760 à 1764, les offices paroissiaux se célébrèrent dans l'église des dames ursulines.

Deux évêques de Québec ont reçu la consécration épiscopale dans la chapelle du séminaire.

L'incendie de 1888 détruisit la riche collection de tableaux qui ornaient la chapelle ; cette collection était la plus précieuse qui existât dans toute la confédération canadienne. Avec le temps des ornements viendront embellir ce nouveau temple ; le plus beau, le plus riche, le plus précieux sera sans contredit une magnifique mosaïque religieuse donnée par Léon XIII au séminaire, don vraiment royal dont la place est toute marquée dans la chapelle. L'autel temporaire actuel sera remplacé par un riche autel en marbre et en bronze doré, présent du clergé

de 1888. Celles de S. François de Sales furent envoyées de Paris, en l'année 1696, par monsieur l'abbé Tremblay, prêtre des Missions Etrangères de Paris, à Monsieur Glandelet, prêtre du séminaire de Québec.

CONSOLANTES STATISTIQUES.—En 1890, 124 pèlerinages organisés ont amené à Lourdes 97,025 pèlerins de France, de Belgique, de Hollande, d'Alsace-Lorraine et du Vénézuéla. On a célébré 28,240 messes et distribué 251,050 communions. Parmi les *ex-voto* offerts, on remarque 87 couronnes de mariées, 1 manteau de cour, 8 décorations, 7 épées, 2 paires d'épaulettes, 2 drapeaux.

CONGRÉGATION DE SAINT-PAUL.—L'évêque anglican de Londres, vient d'approuver la constitution d'un ordre de religieux *protestants*, qui portera le nom de la " Congrégation de Saint-Paul. " Jusqu'ici un seul aspirant s'est présenté.

DEUX BONNES NOUVELLES.—Sous ce titre, nous lisons dans l'excellent *Bulletin Salésien* que, le 4 juin dernier, Son Eminence le cardinal Alimonda, archevêque de Turin, a commencé dans la forme canonique le procès pour l'introduction en cour de Rome de la cause de béatification de Don Jean Bosco, le vénéré fondateur, le bien-aimé père des Salésiens. Le tribunal ecclésiastique constitué par Son Eminence poursuit sa mission ; plusieurs séances ont déjà eu lieu.

D'autre part, Don Rua, successeur de Don Bosco, supérieur général de la pieuse société salésienne, a confié à l'un des plus anciens enfants de Don Bosco, son secrétaire et confident, le soin de composer une vie complète de leur bien-aimé père et de réunir, en conséquence, les documents utiles pour mener à bonne fin ce travail si délicat et si souvent réclamé par les amis des œuvres salésiennes.

LES FEMMES ET LA POLITIQUE.—Dimanche dernier, Son Eminence le Cardinal Gibbons a fait un magnifique sermon sur l'indissolubilité du mariage. Au cours de son sermon il s'est adressé à la femme chrétienne en ces termes :

" Je vous le dis, ô femmes, vous êtes les reines du royaume domestique. Si vous voulez garder cet empire, fuyez l'arène politique ; évitez avec soin tout ce qui amoindrit votre rôle et ne convient pas à votre sexe.

" Si vous devenez mêlées aux agitations

Il s'agissait d'un procès en dommages-intérêts intenté par Mme Ida Moore, de Minneapolis, à un photographe du nom de Rugg, par lequel elle avait fait faire son portrait. Or, M. Rugg avait vendu ensuite une des photographies de Mme Moore, à l'insu de celle-ci, pour être exhibée en mauvais lieu. Non seulement la cour suprême a fait droit à la demande de Mme Moore, mais encore, dans son arrêt longuement motivé, elle déclara que la photographie est la propriété de la personne qui a posé. " Il existe, dit l'arrêt, un contract tacite entre le photographe et son client, d'après lequel le photographe ne peut tirer que les épreuves que lui commande son client. "

Cette jurisprudence, d'ailleurs, n'est pas nouvelle, car elle a été déjà adoptée par les tribunaux de plusieurs autres Etats.

Le tribunal de Saint-Paul a décidé la question dans le sens de la justice et de l'équité. Il a fait une saine application des principes qui doivent guider le juge dans l'interprétation des contrats. Si une semblable question était plaidée devant nos tribunaux, je suis persuadé que la décision serait en faveur du client.

*Le Propagateur.*

## Conférence du Rév. P. Filiatre sur les grèves d'Ouvriers

Sous ce titre, nous lisons dans le *Spectateur*, journal publié à Hull, province de Québec :

Le Rév. Père vient de faire, devant la société littéraire de St-Patrice, sa troisième conférence sur la question du travail. Celle-ci comprenait surtout les intérêts distincts du patron et de l'employé, les causes, les phases et les difficultés causées par les grèves, du droit des ouvriers de refuser leur travail aux patrons sous certaines conditions pourvu que la grève fut circonscrite au simple refus de travailler en tant que les demandes formulées par les ouvriers ne sont pas réglées.

Il démontra que les grèves ne sont pas toujours le fait des ouvriers, mais souvent le fait de l'esprit agressif qui prévaut en Europe et qu'on désigne sous le nom d'industrialisme lequel impose à l'ouvrier, à